



PERISCOLAIRE 2021 – 2022

(cantine et garderie)

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

- Fiche individuelle complétée et signée.
- Attestation du quotient familial et n° d'allocataire CAF ou à défaut avis d'imposition ou de non-imposition.
- Livret de Famille (jugement de divorce, le cas échéant) : uniquement en cas de 1^{ère} inscription en cantine ou garderie ou en cas de changement dans la constitution de la famille.
- Justificatif de domicile récent.

UNIQUEMENT si TRANSPORT

- Fiche individuelle de transport complétée et signée
- Photo d'identité

UNIQUEMENT si choix du règlement par prélèvement

(Attention le règlement par prélèvement est reconduit automatiquement d'une année à l'autre. Les documents suivants ne sont obligatoires que si changement de RIB ou nouveau choix de règlement)

- Règlement financier complété et signé
- Mandat de prélèvement complété et signé
- RIB

Tout dossier incomplet sera rendu afin d'être complété.